

MAIRIE DE SAINT-QUENTIN

Braderie-Brocante du Faubourg d'Isle

Dimanche 15 juin 2025

QUESTIONNAIRE à remplir et à faire parvenir à la Mairie de Saint-Quentin au Service Gestion du Domaine Public, geraldine.prudhomme@saint-quentin.fr ou BP 345 – 02107 SAINT-QUENTIN CEDEX.

PROFESSIONNEL

PARTICULIER

Nom :Prénom :

Adresse permanente :

.....N° téléphone :.....

E mail :.....

Sollicite un métrage de : Longueur : Largeur :

Situé au « n° et endroit »:.....

Nom ou Nature du commerce :

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement permanent et annexes des Braderies et Brocantes de la Ville de Saint Quentin.

Le :

Signature :

OBLIGATOIRE

Professionnels non sédentaires :

- Un K-Bis de moins de deux mois, Extrait du registre du commerce et des sociétés,
- Attestation d'assurance du commerce exercé couvrant tous les risques sur les braderies.

Particuliers :

- Photocopie de la carte d'identité,

L'emplacement vous sera attribué lorsque votre dossier sera complet avec tous vos papiers commerciaux

L'emplacement vous sera attribué lorsque votre dossier sera complet avec tous vos papiers commerciaux ainsi que votre règlement à savoir :

- **TARIF UNIQUE : 2, 00 € / m²**

Tout paiement ne sera pas remboursé